Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215601139-20260303-2025_17BIS-DE

Délibération n°2026-17 du 03.03.2026

ANNULE ET REMPLACE POUR ERREUR MATERIELLE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le mardi trois mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Locmalo sous la présidence de Monsieur Jean Charles LOHÉ, Maire.

Date de convocation : 17 février 2026

Présents : Monsieur Jean-Charles LOHÉ, Madame Christine DROUAL, Monsieur Joël GAUTIER, Monsieur Jérôme LE TADIC, Madame Delphine POTHIER, Monsieur Aurélien AUDIC, Madame Chrystel LOMBARD, Madame Christine ROBERT, Monsieur Cédric BOISBOUVIER, et Monsieur Dominique LE MANACH.

Absences excusées : Madame Lucette LE ROCH (pouvoir donné à Madame Christine DROUAL), Madame Carine LE CUNFF, Madame Sandrine VAUGEOIS (pouvoir donné à Joël GAUTIER), et Madame Sandra LE DOUJET.

Nombre de membres en exercice : 14
Présents : 10
Votants : 12

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.
Le conseil a nommé DROUAL Christine secrétaire de séance.

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants, et L. 2311-1 à L. 2342-2 ;

Vu L'instruction budgétaire M57 ;

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 3 février 2026,

Vu les résultats de clôture de l'exercice 2025 du budget annexe lotissement tels qu'ils ressortent des documents budgétaires et comptables ;

Monsieur le Maire présente le contenu du budget primitif du budget annexe du lotissement année 2026 qui s'organise comme suit :

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215601139-20260303-2025_17BIS-DE

DEPENSES D'EXPLOITATION

Compte	BP 2026
Chapitre 011 - Charges à caractère général	- €
Chapitre 65-Autres charges de gestion courante	16 638,62 €
Chapitre 042-Opérations d'ordre de transferts	92 842,95 €
002-Déficit de fonctionnement reporté	47 089,93 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	*156 571,50 €*

RECETTES D'EXPLOITATION

Compte	BP 2026
70-Produits des services, du domaine	19 880,00 €
74-Dotations et participations	- €
75-Autres produits de gestion courante	5,00 €
77-Produits spécifiques	- €
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	136 686,50 €
002-Excédent de fonctionnement reporté	- €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	*156 571,50 €*

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Compte	BP 2026
16-Emprunt	- €
040-En cours de production de bien	136 686,50 €
001-Déficit d'investissement reporté	92 842,95 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	*229 529,45 €*

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Compte	BP 2026
16-Emprunt	136 686,50 €
040-En cours de production de biens	92 842,95 €
001-Solde d'exécution positif reporté	- €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	*229 529,45 €*

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215601139-20260303-2025_17BIS-DE

Monsieur le Maire soumet à l'approbation de l'Assemblée le budget primitif du budget annexe du lotissement qui sera voté par chapitre.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOPTE** le budget primitif du budget annexe du lotissement – année 2026 ;

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

****

À Locmalo, le 03 mars 2026

Certifié exécutoire par Jean Charles LOHÉ Le Maire,
Ainsi délibéré, les jours, mois et an cités ci-dessus.

Le registre dument signé.
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance, **Le Maire**

Christine DROUAL **Jean Charles LOHÉ**

Affiché en Mairie le 05 mars 2026
Transmis en Préfecture le 05 mars 2026